

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LANGESSE**

**Compte – rendu - Séance ordinaire du 16 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 23 février 2023

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Alice CORCELLE, Céline BOURSIER, Philippe COLMADIN, Cyrille PRESSOIR et Francis ESNAULT.

Secrétaire de séance : Mme Alice CORCELLE

*Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.*

- **1 point est retiré à l'ordre du jour**
  - **Vote du taux des taxes locales en l'absence de l'Etat 1259 non reçu**
- **1 point est ajouté à l'ordre du jour**
- **Convention avec le Département pour le cofinancement du surcoût lie à l'enfouissement des câbles optiques rue de la Gondonnerie et rue des Médecins sur 641 mètres linéaires ; modalités de versement de la participation financière**
- **Communauté des Communes Giennoises**
  - Approbation du rapport de la CLECT**
  - Approbation de la modification des statuts**
  - Adhésion au groupement de commandes pour les fournitures de bureau et papier**
- **Avis défavorable au projet éolien des ailes du Gâtinais situé à Varennes-Changy**
- **Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022**
- **Adoption du Compte de Gestion définitif de l'exercice 2022**
- **Affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement 2022 vers le BP 2023**
  - ↪ Reprise du déficit d'investissement (partie dépenses, article 001) pour 3 575,68 euros
  - ↪ A la section d'investissement (partie recettes, article 1068) pour 3 575,68 euros afin de couvrir le besoin de financement du déficit
  - ↪ A la section de fonctionnement (partie recettes, article 002) pour 108 178,51 euros
- **Vote du Budget 2023 qui s'équilibre en fonctionnement à 165 119,00 € en dépenses et en recettes et à la section d'investissement à 36 112,68 € en dépenses et en recettes.**
  - **QUESTIONS DIVERSES**
    - Réalisation du diagnostic de l'Eglise le vendredi 31 mars

- Information sur les travaux de renforcement du réseau électrique dans le bourg. Il a été décidé d'ajouter l'implantation d'un candélabre supplémentaire.
- Accord des subventions sollicitées auprès du Département
- Réfection des allées du cimetière actuellement en cours
- Course cycliste « Tour du Loiret » le samedi 13 mai sur la RD42
- Réunion publique commune avec Les Choux et Boismorand organisée par le Département sur l'arrivée de la fibre le jeudi 06 avril à 20h30 à Les Choux

La séance est levée à 20h20.

Le Maire,  
Nadège CORCELLE

